

REGLEMENT



Edité par Sport Santé Calédonie

Organisateur

18 Rue Rémi Le Goff, 98800 Nouméa

Tel : 908353

Mail : sportsantecaledonie@gmail.com



Table des matières

I. Déroulement de l'épreuve.....	3
II. Participation.....	4
III. Classement	4
IV. Chronométrage	5
V. Conditions d'inscription.....	5
VI. Organisation	6
VII. Sécurité.....	6
VIII. Eco-participation	7
IX. Assurance	7
X. Responsabilité des participants	7
XI. Remboursement.....	8
XII. Droit à l'image.....	8
XIII. Force majeure	8
XIV. Règlement en vigueur	8

axians City Trail - 13 km

Trail Endurance Shop – 9 km

Lagoon Family race - 5 km

REGLEMENT DE L'EPREUVE

La 1ère édition de l'épreuve « AXIANS *Nea city trail* » est organisée par la SARL Sport Santé Calédonie sur la commune de Nouméa.

I- Déroulement de l'épreuve

L'évènement AXIANS Nea city trail est organisé par Sport Santé Calédonie le Samedi 1^{er} Mai 2021 à Nouméa.

AXIANS City Trail - 13 km / 250 D+ est un trail pédestre en individuel, sur terrain mixte, en semi autosuffisance pour traileurs, à partir de 18 ans (2003 et avant).

Le parcours d'une distance de 14 km pour 120 m D+ est accessible à tous, sans difficultés techniques.

Départ à 16h30 du Parking Arrière du Centre Culturel Tjibaou

Trail Endurance shop - 9 km / 150 D+ est un trail pédestre en individuel, sur terrain mixte, en semi autosuffisance pour traileurs moyens à confirmés à partir de 16 ans (2005 et avant) pour les chronos, 12 ans (2009 et avant) pour les randos.

Le parcours de 9km pour 150 D+ est accessible à tous, sans difficultés techniques, et peut être parcouru en mode chronométré ou randonnée.

Départ 16h45 du Parking Arrière Centre Culturel Tjibaou

Lagoon Family Race - 5 km, est une randonnée pédestre de 5km relativement plate sur terrain mixte, non chronométrée, en semi autosuffisance pour adultes, famille, enfants à partir de 8 ans (2013 et avant) accompagnés et personne en situation de handicap. Tous Niveaux

Départ 17h du Parking Arrière du Centre Culturel Tjibaou

L'organisateur a balisé de rubalise réutilisable Jaune Fluo avec bande réfléchissante les parcours avec soin et il est obligatoire de suivre le balisage sous peine de disqualification.

Sport Santé Calédonie décline toute responsabilité dans le cas où un accident surviendrait en dehors des chemins balisés.

Les distances ont été mesurées avec une Garmin Fenix 6 à titre indicatif, et le parcours a été entièrement parcouru à pied par l'organisateur pour plus de précision. Cependant, il est possible d'observer des erreurs de l'ordre de 5% environ.

Les départs sont donnés sur le site du parking arrière du Centre Culturel Tjibaou à :

16h30 pour l'**AXIANS City Trail - 13 km**

16h45 pour le **Trail Endurance shop - 9 km**

17h pour la **Lagoon Family Race - 5 km**

L'arrivée de toutes les courses et randonnées se fait sur le site du parking arrière du Centre Culturel Tjibaou.

II- Participation

L'**AXIANS City Trail - 13 km** est ouverte aux personnes de 18ans (2003 et avant) et plus licenciées, non licenciées, des deux sexes, Le **Trail Endurance Shop - 9km** est ouverte aux personnes à partir de 16 ans (2005 et avant) pour le parcours chrono licenciées, non licenciées, des deux sexes, et 12ans pour le parcours rando (2009 et avant). La **Lagoon Family Race - 5km** est ouverte aux personnes et enfants à partir de 8 ans (accompagnés en dessous de 12 ans) licenciées, non licenciées, des deux sexes

Les participants sont répartis en 3 catégories : Séniors pour les 18-40 ans (2003-1981), Vétéran 1 pour les 41 à 50ans (1980 à 1971), Vétéran 2 pour les 51 ans et plus (1970 et avant).

Les inscriptions ne seront validées que si elles sont accompagnées :

- a) pour les licenciés : numéro de leur licence sportive.
- b) pour les non licenciés : du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et daté de moins d'1 an.

Durant la course, tous les participants devront porter leur dossard à l'avant, bien visible.

III- Classement

a) AXIANS City Trail - 13 km

Les 3 premiers Femmes et Hommes au classement général « Scratch » seront récompensés.

Seront ensuite récompensés les 3 premiers Vétéran 1 et 2, (Homme Femme) à condition qu'il y ait minimum 3 participants dans la catégorie, ainsi que le ou la plus âgée.

b) Trail Endurance shop - 9 km

Les 3 premiers Femmes et Hommes au classement général « Scratch » seront récompensés.

Seront ensuite récompensés les 3 premiers Vétéran 1 et 2, (Homme Femme) à condition qu'il y ait minimum 3 participants dans la catégorie, ainsi que le ou la plus âgée.

Un tirage au sort aura lieu pour tous les participants pendant la course et les lots à retirer après la remise de prix avec obligation de présence pour retirer les lots.

IV- Chronométrage

Le Chronométrage est assuré par « Inlive » par le biais de matériel informatique et Dossards à puces pour une précision optimale.

Ils seront en charge également de l'édition des résultats et classement à l'issue de la course, affichés sur place et que vous pourrez retrouver sur <https://www.inlive-sport.nc/>

V- Conditions d'inscription

Sport Santé Calédonie est activement engagée dans le développement durable et a choisi de dématérialiser les inscriptions afin de réduire sa consommation de papier. Ainsi, les inscriptions se font en ligne sur www.inlive.nc à partir du **Lundi 1er février et jusqu'au Jeudi 29 Avril 2021 minuit.**

Aucun Tickets, ou justificatif ne sera demandé, pour les courses.

Tout dossier d'inscription sera traité par ordre d'arrivée. Le droit d'inscription est comme suit :

AXIANS City Trail - 13 km : 3500 f

Trail Endurance Shop 9km : 3200 f

LAGOON Family Race - 5 km : Adulte 2500 f / Enfant 1500 (moins de 14ans)

Les enfants de moins de 12 ans doivent être obligatoirement accompagnés, une décharge est demandée pour chaque enfant participant à l'épreuve.

Afin de réaliser l'inscription en ligne, il faut renseigner:

- Le nom, prénom, date de naissance, adresse email
- Numéro de téléphone portable
- Pour les compétiteurs chronométrés, Le numéro d'une licence sportive fédérale et le nom du club ou une copie numérique d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et daté de moins d'1 an,

Le règlement peut être effectué par carte bleue directement sur site, ou par chèque chez notre partenaire Endurance Shop Nouméa, route de l'Anse Vata, à côté d'Amorino, ou dans les points de vente inlive, uniquement après avoir validé l'inscription en ligne.

La validation d'un dossier d'inscription fait office d'accord du présent règlement.

Si l'inscription ne peut pas être validée (manque d'un document), il faut recommencer la procédure ultérieurement. Aucune réservation n'est possible.

VI- Organisation

Le PC Course est constitué par les membres de In Live et le directeur de Course.

Les dossards sont à retirer chez notre partenaire Endurance Shop Nouméa route de l'Anse Vata, à côté d'Amorino, le Vendredi 12 Mars 2021 de 8 à 18h, et le samedi 13 Mars jusqu'à 12h.

Le dossard doit être fixé par 4 épingles, fournis par l'organisateur, bien droit et bien visible devant sur chaque coureur.

Équipement obligatoire :

AXIANS City Trail - 13 km : une réserve d'eau d'1L minimum, des chaussures fermées, une lampe.

Trail Endurance Shop - 9 km : une réserve d'eau d'1L minimum, des chaussures fermées, une lampe.

Lagoon Family Race - 5 km : une réserve d'eau d'1L minimum, des chaussures fermées, une lampe.

Il est vivement conseillé de prévoir un peu plus d'eau que le minimum obligatoire et d'apporter des barres énergétiques, gels et autres apports alimentaires.

Il est obligatoire d'avoir une lampe, qu'elle soit frontale ou à main, le parcours pouvant se terminer de nuit pour certains.

La participation n'est pas considérée complète avant d'avoir rendu le dossard au PC Course.

En cas d'abandon, le coureur doit en informer OBLIGATOIREMENT le poste de contrôle le plus proche et y rendre son dossard.

Dans le cadre de notre engagement Eco Responsable, par soucis d'éviter la production polluante de Dossard chaque année, Tous les dossards sont rendus à la fin de chaque épreuve, afin d'être réutilisé l'an prochain, un dossard non rendu disqualifiera le coureur.

VII- Sécurité

Le service médical est assuré par un médecin, des secouristes et/ou infirmières et une ambulance. Ceux-ci peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

Les concurrents s'engagent à démontrer la prudence ainsi qu'un bon comportement sportif à tout moment. Il est strictement interdit de quitter le parcours.

Tout concurrent a l'obligation de porter secours à un participant ayant un problème de santé et à en prévenir l'organisation.

Sur les PC, il est possible de se ravitailler en eau, sucre et sel (Boisson d'effort, Biscuits salés, Fruits, Gâteaux sucrés...).

VIII- Eco-participation

Les 3 parcours se déroulent sur des propriétés privées, communales et provinciales.

Les coureurs s'engagent à respecter l'environnement, en conservant avec eux tous les emballages des barres énergétiques, gels concentrés et autres. Des points de collecte seront présents au départ. Le non-respect des règles du site, entraînera la disqualification du coureur.

- abandon de déchets même biodégradables,
- atteinte volontaire aux plantes ou aux animaux,
- allumage de feux,
- utilisation de raccourcis et donc de dégradation des espaces non prévus dans le parcours,
- agression physique ou verbale d'un membre de l'organisation surveillant le bon déroulement de la manifestation

IX- Assurance

Sport Santé Calédonie est couvert par une assurance Responsabilité Civile. Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité.

Sport Santé Calédonie décline toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats ou futurs, qui pourraient subvenir aux concurrents du fait de leur participation à cette compétition.

Responsabilité individuelle : Il est vivement conseillé aux participants qui n'auraient pas d'assurance personnelle couvrant leurs dommages corporels, notamment les non licenciés à une fédération sportive, d'en souscrire une.

X- Responsabilité des participants

Toute personne est responsable de son matériel et de son comportement. En cas de vol, perte ou accident la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée.

XI- Remboursement

Un remboursement ne peut être envisagé qu'avant la clôture des inscriptions le Dimanche 25 avril minuit. En cas de remboursement, des frais de 15% seront retenus pour frais bancaire.

Au-delà de ce délai, l'engagement est considéré comme ferme et aucun remboursement ne pourra être réclamé.

XII- Droit à l'image

Tout coureur autorise expressément les organisateurs, ainsi que les ayants droit tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la course et ce, pour une durée illimitée.

XIII- Force majeure

Si la course ne peut être organisée, ou doit être interrompue ou annulée, pour cas de force majeure (intempéries, mouvement social ou autres...), les organisateurs ne seront tenus à aucun engagement à l'égard des participants. Les droits d'inscription resteront acquis aux organisateurs.

XIV- Règlement en vigueur

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment et sans préavis par Sport Santé Calédonie, jusqu'au Samedi 1^{er} Mai. Le règlement définitif sera affiché au PC Course lors de l'émargement le jour de la course.

Le présent règlement est considéré comme implicitement accepté par les participants à partir du moment où leur dossier d'inscription est accepté par l'organisation.

